ACCOMPAGNATEUR DE TOURISME EQUESTRE H/F

Filières liées : Equine

Fiche métier sur AgrOrientation : https://www.agrorientation.com/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/accompagnateur-de-tourisme-equestre-hf

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Conseiller, animer, aider, accompagner | Se déplacer souvent, bouger, aller sur le terrain | Animaux | Nature, environnement, forêt, eau

Le guide de tourisme équestre prépare, organise et encadre des activités d'équitation d'extérieur et de randonnée équestre.

- Il choisit l'itinéraire le mieux adapté au niveau des cavaliers.
- Il planifie les étapes, prévoit le matériel nécessaire, ainsi que l'hébergement des cavaliers et des chevaux.
- Il affecte aux cavaliers les chevaux en fonction de leur niveau d'équitation.
- Il assure l'animation du groupe dont il a la responsabilité et veille à la bonne ambiance au sein de celui-ci.
- Il fait découvrir aux cavaliers le patrimoine touristique, culturel et écologique des territoires traversés.
- Entre deux randonnées, il veille aux soins des chevaux et à l'entretien des écuries.

Conditions d'exercice

L'accompagnateur de tourisme équestre a généralement un statut de salarié. L'activité est saisonnière, essentiellement centrée sur la période estivale.
Elle peut s'effectuer en zone rurale de montagne ou en bord de mer.

Autonomie et responsabilité caractérisent ce métier dont la mission principale est d'assurer à la clientèle un moment de détente, de convivialité et de découverte de la région sous tous ses aspects.

Compétences et qualités

- Il possède des compétences relationnelles, d'animation et de gestion de groupes de cavaliers.
- Il a une très bonne connaissance des chevaux, des publics et des milieux traversés.
- Il est autonome, s'adapte facilement et prend des initiatives.
- Il possède une bonne connaissance du cheval et de l'équitation (Galop 6 minimum).
- Il doit avoir une expérience de l'équitation d'extérieur.

Perspectives d'évolutions

L'accompagnateur de tourisme équestre salarié qui souhaite rester dans l'activité tout en élargissant ses responsabilités, peut créer sa propre structure de tourisme équestre.

Pour cela, il devra choisir une région ou un site où une clientèle suffisante existe, en veillant à développer une activité complémentaire en dehors de la saison touristique.

En savoir plus

- **Consulter :** la fiche ROME n°G1201 du Pôle emploi - www.pole-emploi.fr
- **Contacter :** Equiressources - www.equiressources.fr

Fiche présentée par ANEFA apecita l'emploi agri,agro & environnement

---

Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrorientation.com